



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École La Voie
5 février 2026, 18h20

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école La Voie, tenue le 5 février 2026 à 18h20 à la bibliothèque du 6755, rue Lavoie à Montréal.

PRÉSENTS :

Naima Ben Lahcen (18h30), Abdel Hakim Touhmou, Stéphanie Nau (18h30), Abdellatif Taj, Touraya Ait, Michel Chouinard, Alexandre Hagan, Myriam Jutras-D'Amours, Isabelle Ruest, Jihade Cherifi, Charles-Emmanuel Migoumbi Vewagou, Renée Michaud.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Véronique Matteau, directrice
Benoit Thomas, directeur unité 4, Bureau de la direction générale
Catherine Alix, avocate coordonnatrice, Bureau du droit scolaire et du traitement des plaintes

ABSENTS :

Joannie Quintal, Zahra Keramat, Junior Prévillon, Mariève Woodrough, Hassan El Bahidi, Ahmed Mohamed Abouelmagd.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, M. Touhmou, déclare la séance ouverte. Le quorum est constaté. Il est 18h21.

Il prend le temps de souhaiter une excellente semaine de reconnaissance aux enseignant.e.s.

2 DÉSIGNATION DU OU DE LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Il est convenu que la direction prenne les notes.

3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Ait et appuyé par M. Migoumbi Vewagou que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants : 11.01. Sortie ski alpin et 11.02. Sortie Jouvence.

Adopté à l'unanimité.

01-CE05022026

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Désignation du ou de la secrétaire de séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal du 27 novembre 2025
5. Suivi au procès-verbal du 27 novembre 2025
6. Dossier d'adoption
 - 6.1. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence
 - 6.2. Résolution coupures budgétaires
 - 6.3. Levées de fonds- sec 5 pour les cours projet personnel et projet intégrateur
 - 6.4. Levée de fonds activités



7. Dossier d'approbation
 - 7.1. Activités et sorties éducatives
 - 7.2. Grille-matières 2026-2027
8. Dossier de consultation
 - 8.1. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves
9. Dossier d'information
 - 9.1. Suivi du projet éducatif
 - 9.2. Suivi du budget annuel de l'établissement
 - 9.3. Suivi de la formation obligatoire pour les membres du CÉ
 - 9.4. Climat à l'école
10. Points d'information/rapports
 - 10.1. Direction
 - 10.2. Présidence
 - 10.3. Comité de parents
 - 10.4. Comité des élèves
 - 10.5. Organisme de participation des parents
11. Affaires diverses
 - 11.1. Sortie ski alpin
 - 11.2. Sortie Jouvence
12. Période réservée au public
13. Levée de la séance

4 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 novembre 2025

Une modification est apportée dans l'adresse de l'école: remplacement d'« avenue » par « rue ».

Deux modifications sont apportées au point 7.1 :

- La sortie suivante a été présentée et non entérinée : « Université de Montréal : Initiation à la recherche clinique ».
- « **IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Huot et appuyé par Mme Keramat d'approuver les sorties éducatives présentées. »

Adopté à l'unanimité.

02-CE05022026

5 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 27 NOVEMBRE 2025

- Code de vie/code de conduite

Le président mentionne que les correctifs ont été faits et que le code de vie a été envoyé aux parents.

- Levée de fonds- ski alpin

La direction mentionne que l'activité a été annulée, en ce sens la levée de fonds n'a pas eu lieu.

- Achat des 10 ordinateurs

La direction confirme l'achat des ordinateurs et leur réception.

6 DOSSIER D'ADOPTION

6.1. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

La direction présente le plan de lutte. Le plan de lutte a été élaboré à partir du questionnaire **Portrait de la sécurité et du bien-être à l'école (QSVE-BE)** complété par les élèves et les membres du personnel afin de cibler les priorités en mars 2025.

Un comité de *prévention de la violence* regroupant des enseignants, des membres du personnel non enseignant et des membres de direction y a travaillé.



Des échanges entre les membres ont lieu entre autres comment le plan de lutte se décline concrètement pour les élèves. Il est rappelé que l'outil de référence est le code de vie pour les élèves. De plus, il est discuté qu'il serait peut-être pertinent de croiser les résultats obtenus avec le QSVE-BE avec un autre outil. Il est rappelé que le questionnaire est un outil standardisé (Université de Montréal) utilisé par l'ensemble des centres de services scolaire afin d'assurer les meilleures pratiques en lien avec le climat scolaire.

La passation du QSVE-BE sera effectuée de nouveau au printemps 2026 afin de faire la révision du plan de lutte.

Adopté à l'unanimité.

03- CE05022026

6.2. Résolution coupures budgétaires

Le président présente une résolution qui est une initiative du Comité de parents du CSSDM sur les coupures budgétaires en éducation.

CONSIDÉRANT le contexte de compressions budgétaires et de sous-financement en éducation pour l'année scolaire en cours ;

CONSIDÉRANT les impacts observés dans l'école, notamment la réduction ou la perte de services professionnels, de mesures de soutien, d'activités pédagogiques et parascolaires, ainsi que l'alourdissement des conditions d'apprentissage ;

CONSIDÉRANT que ces impacts affectent directement la réussite éducative, la persévérance scolaire, le bien-être des élèves et l'égalité des chances ;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 64 de la Loi sur l'instruction publique, toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves ;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut donner son avis au centre de services scolaire sur toute question propre à faciliter la bonne marche de l'école et à assurer une meilleure organisation des services ;

IL EST RÉSOLU

QUE le conseil d'établissement de l'école La Voie, à titre d'avis formel transmis au centre de services scolaire de Montréal, joigne sa voix à celle de nombreux acteurs du réseau de l'éducation pour dénoncer les coupes budgétaires et le sous-financement qui compromettent la capacité de l'école à remplir pleinement sa mission éducative ;

QUE le conseil d'établissement recommande au centre de services scolaire de Montréal de faire les représentations nécessaires auprès du gouvernement afin que soient investies, dès maintenant, les sommes requises pour assurer des services adéquats, stables et équitables pour tous les élèves ;

QUE la présidence du conseil d'établissement de l'école La Voie transmette le présent avis au centre de services scolaire de Montréal, au comité de parents et en informe les parents de l'école.



IL EST PROPOSÉ PAR M. Touhmou et appuyé par M. Chouinard que la résolution soit adoptée telle que présentée.

Adopté à l'unanimité.

04-CE05022026

6.3. Levées de fonds – sec 5 pour les cours de projet personnel et projet intégrateur

La direction informe que certains élèves de 5^e secondaire feront, dans les prochains mois, des levées de fonds pour des organismes de bienfaisance dans le cadre des projets de leurs cours. Il est demandé que les membres acceptent les différentes levées de fonds afin que les élèves puissent concrétiser les différents projets. Nous ferons un suivi dans les prochains CÉ.

Adopté à l'unanimité.

05- CE05022026

6.4. Levée de fonds – activités

La direction demande la possibilité de mettre en place une levée de fonds afin de soutenir les différentes activités à venir (ex : voyages PEI). La vente de tablettes de chocolat est la levée de fonds qui est le plus profitable pour les élèves.

Adopté à l'unanimité.

06-CE05022026

7. DOSSIER D'APPROBATION

7.1. Activités et sorties éducatives

La direction présente le tableau synthèse.

Visite au Musée Mc Cord

Quand : 13 février, 26 février ou le 19 mars 2026, PM

Participants : groupe 732 (DGA secondaire 2)

But : L'exposition Voix autochtones d'aujourd'hui au Musée McCord Stewart met en lumière les savoirs, les récits et les réalités des 11 nations autochtones du Québec. À travers objets culturels et témoignages, elle aborde les thèmes de la résilience, du trauma et de la guérison. Cette visite permet de mieux comprendre les liens profonds entre les peuples autochtones et leur territoire. Elle complète parfaitement le thème du cahier Territoire autochtone. Une expérience éducative et humaine essentielle.

Accompagnateurs : 2

CEPSUM

Quand : 24 février, AM

Participants : 311-312 (secondaire3, PEI)



But : Faire vivre des activités sur les plateaux sportifs du CEPSUM enseigné par les étudiants du bac en éducation physique

Accompagnateurs : 2

Super Glissades de St-Jean-de-Matha

Quand : 23 février

Participants : secondaire 4

Frais : 50\$

But : Faire vivre une expérience sportive hivernale à nos élèves.

Accompagnateurs : 5

Cabane à sucre, La Goudrelle au Mont-Saint-Grégoire

Quand : 25 mars

Participants : secondaire 3

Frais : 50\$

But : Faire vivre une expérience culturelle aux élèves qui sera réinvestie en cours de français.

Accompagnateurs : 6

Approuvé à l'unanimité.

07-CE05022026

7.2. Grille-matières 2026-2027

La direction présente les grille-matières.

Les principaux changements proposés sont les suivants :

- En adaptation scolaire : Il a été demandé de prioriser les arts plastiques.
- Anglais : Tous les élèves de la 1^{re} secondaire seront en anglais régulier.
- Anglais : Tous les élèves de la 2^e secondaire, secteur régulier, seront en anglais régulier. Tous les élèves du PEI à partir de la 2^e secondaire seront en anglais enrichi. Il y aura un groupe d'anglais enrichi par niveau à partir de la 3^e secondaire au régulier (un 2^e groupe pourrait être envisagé si le nombre d'élèves admissible est suffisant).
- CCQ : Afin de respecter le régime pédagogique, les élèves du PEI de la 4^e secondaire auront 4 périodes de CCQ. Le français sera offert à 6 périodes pour tous les élèves de la 4^e secondaire.

Approuvé à l'unanimité

08-CE05022026



8. DOSSIER DE CONSULTATION

8.1. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves

Le président rappelle que le conseil d'établissement planifie une consultation auprès des élèves sur un sujet de leur choix. Il mentionne certains exemples de thèmes dont peut faire l'objet de la consultation : les activités parascolaires, la sécurité, le bien-être. La consultation peut se faire par sondage, des rencontres avec des sous-groupes, dans les salles de classe. Il interpelle les membres élèves afin que le CÉ puisse planifier la consultation.

9. DOSSIER D'INFORMATION/RAPPORTS

9.1. Suivi du projet éducatif

La direction présente les données et en lien avec les objectifs du projet éducatif ainsi que le taux de réussite aux épreuves de juin 2025 des élèves. La direction souligne l'implication des enseignants à soutenir les élèves dans leur réussite scolaire en lien avec le projet éducatif, ainsi que de tout le personnel non enseignant.

Concernant l'objectif en littératie qui est d'accroître le taux de réussite en français pour nos élèves de la 1^{re} à la 2^e secondaire, nous avons un taux similaire.

Objectifs littératie:

Accroître le taux de réussite en lecture de 3% de la 1^{ère} à la 5^e secondaire d'ici 30 juin 2027

La Voie	Taux de réussite (1 ^{ère} à 5 ^e secondaire) (Résultat 60% et plus)
Français lecture Juin 2022	85%
Français lecture Juin 2023	83%
Français lecture Juin 2024	87%
Français lecture Juin 2025	85,8%

Source: dVision

Accroître le taux de réussite en français de 3% de la 1^{ère} à la 5^e secondaire d'ici 30 juin 2027

La Voie	Taux de réussite (1 ^{ère} à 5 ^e secondaire) (Résultat 60% et plus)
Français Juin 2022	93%
Français Juin 2023	90%
Français Juin 2024	91%
Français Juin 2025	93%

Source: dVision

Source : dVision : ces résultats ne tiennent pas compte de l'épreuve ministérielle en 5^e secondaire, ni de la modération.

Concernant l'objectif en numératie, une nette progression du taux de réussite est observée.

Objectif numératie:

Accroître le taux de réussite en mathématique de 3% de la 1^{ère} à la 5^e secondaire d'ici 30 juin 2027

La Voie	Taux de réussite (1 ^{ère} à 5 ^e secondaire) (Résultat 60% et plus)
Mathématique, Juin 2022	81%
Mathématique, Juin 2023	86%
Mathématique, Juin 2024	83%
Mathématique, Juin 2025	88,7%

Source: dVision

Source : dVision : ces résultats ne tiennent pas compte de l'épreuve ministérielle en 5^e secondaire, ni de la modération



Concernant les objectifs en diplomation, nous offrons les deux programmes de science en 2025-2026 (ST et ATS). Une progression du taux de réussite est remarquée en ST tandis qu'une baisse est observée en ATS.

Objectifs en diplomation:

Accroître le taux de réussite en Science de 3% de la 1^{ère} à la 4^{ème} secondaire d'ici 30 juin 2027

La Voie	Taux de réussite (1 ^{ère} à 4 ^{ème} secondaire) (Résultat 60% et plus)
ST Juin 2022	87%
ST Juin 2023	87%
ST Juin 2024	89%
ST Juin 2025	89,6%

Source: dVision

La Voie	Taux de réussite (3 ^{ème} et 4 ^{ème} secondaire) (Résultat 60% et plus)
ATS Juin 2022	80%
ATS Juin 2023	74%
ATS Juin 2024	82%
ATS Juin 2025	75,5%

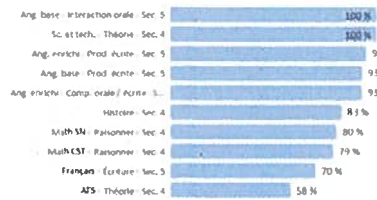
Source : dVision : ces résultats ne tiennent pas compte de l'épreuve ministérielle en 5^e secondaire, ni de la modération.

Les taux de réussite aux épreuves ministérielles de nos élèves sont présentés.

Taux de réussite AUX ÉPREUVES:

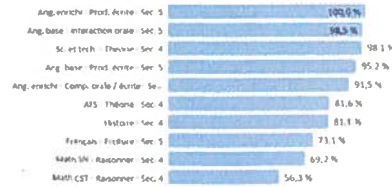
Juin 2024

Taux de réussite par épreuve



Juin 2025

Taux de réussite par épreuve



La direction présente les taux de réussite disciplinaires (résultats-écoles et épreuves).

Taux de réussite DISCIPLINAIRES:

Discipline	Taux réussite 2022-2023	Taux réussite 2023-2024	Taux réussite 2024-2025
Science Technologie (055444)	98,9%	99,0%	96,3%
Application techno. sc. (057416)	62,5%	65,1%	71,9%
Mathématique CST(083414)	63,9%	65,1%	68,2%
Mathématique SN (065426)	94,5%	94,8%	79,4%
Histoire (085404)	82,5%	74,2%	81,6%
Français (132506)	87,2%	84,0%	86,8%
Anglais (134504)	79,6%	100,0%	100,0%
Anglais enrichi (138506)	99,1%	100,0%	100,0%



9.2. Suivi du budget annuel

La direction présente le rapport de la situation financière selon les différents fonds. Un membre mentionne qu'il y a un bon montant dédié aux suppléances. Des choix organisationnels ont été faits par l'école, ce qui a conduit à un déficit.

Un membre parent souhaite obtenir des précisions quant aux principales causes du déficit actuel, ainsi qu'aux éléments sur lesquels une marge de manœuvre locale est possible. Il s'interroge également sur les impacts financiers susceptibles d'affecter les services et les projets destinés aux élèves, tant pour l'année en cours que pour la prochaine, de même que sur les décisions ou orientations que le conseil d'établissement pourrait être amené à envisager dans les mois à venir afin de contribuer au rétablissement de l'équilibre budgétaire.

La direction indique que des modifications sont survenues dans les indices de défavorisation des écoles publiques, l'établissement étant passé du décile 10 au décile 9. Elle précise que, l'an dernier, des décisions ont été prises afin d'assurer la stabilité du personnel et le maintien des services aux élèves. Par ailleurs, les paramètres budgétaires ont été ajustés à la suite de compressions. Pour l'année à venir, une analyse sera réalisée une fois confirmés le budget disponible, les effectifs enseignants et l'offre de services. Une réflexion sera également menée afin de dégager une certaine marge de manœuvre permettant de préserver les services aux élèves. Dans cette optique, la possibilité d'inscrire le programme d'éducation internationale (PEI) dans une logique d'autofinancement, notamment par le biais de contributions parentales, pourrait être envisagée.

9.3. Suivi de la formation obligatoire pour les membres du CÉ

Le président s'assure que tous les membres ont fait la formation obligatoire. Il indique que les membres devront compléter une seconde fois, à partir du mois d'avril, le formulaire d'attestation de suivi de la formation obligatoire des membres du CÉ (25-26).

9.6. Climat scolaire

La présidence fait un retour sur la lettre des parents datée du 23 janvier 2026, portant sur leurs préoccupations relatives au climat scolaire et à la gestion d'événements sensibles. Dans cette correspondance, les parents formulent une série de questions afin d'obtenir des clarifications.

La direction revient sur les préoccupations émises par les membres lors de la dernière séance du conseil d'établissement en lien avec les thèmes suivants : intervention liée à un manquement du code de vie, la communication aux parents, les partenaires qui soutiennent l'école dans la gestion des situations complexes, équipe psychosociale de l'école, surveillances, participation de la direction au *comité réseau de sécurité du PDQ 26*, formation, présentation du code de vie et du plan de lutte aux élèves, passation du QSVE-BE (voir ANNEXE 1).

Un membre parent soulève une situation préoccupante et souhaiterait que les parents soient informés afin d'intervenir auprès de leurs enfants. Il est rappelé que pour des questions de confidentialité, ce n'est pas possible. De plus, si certaines situations impliquent des enquêtes policières, l'école ne peut le faire pour ne pas nuire au processus. L'école travaille avec les différents services du CSSDM selon les situations afin de planifier les communications. Des membres parents suggèrent qu'il pourrait être bien que sans nommer une



situation précise que des communications de sensibilisation sur des thèmes pourraient être envoyées pour permettre aux parents d'intervenir.

Le président rappelle qu'il arrive 20h30 et demande aux membres s'ils acceptent de prolonger le CÉ jusqu'à 21h. Les membres acceptent.

10. POINTS D'INFORMATION/RAPPORTS

10.1. Direction

La direction souhaite souligner les expositions qui se trouvent à la bibliothèque qui seront à l'école jusqu'au 16 mars prochain: l'exposition World Press Photo- *Elles au coeur du Québec* et l'exposition interactive *Vulnérable* de Michel Lemieux.

10.2. Présidence

Le président communique les informations suivantes : offre d'une formation portant sur le budget des écoles le 3 février (la première formation a eu lieu le 19 janvier). Cette invitation, destinée aux membres des conseils d'établissement, a été transmise aux membres par la présidence. Par ailleurs, à l'occasion de la Semaine des enseignantes et des enseignants, le président tient à exprimer sa profonde reconnaissance envers l'ensemble du personnel enseignant.

10.3. Comité de parents

Le délégué au comité de parents présente les éléments suivants :

Une présentation du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles a été faite, et les membres ont eu l'occasion de formuler leurs commentaires. Dans le contexte des compressions budgétaires en éducation, une résolution visant à dénoncer ces coupures sera transmise aux membres. Ceux-ci sont invités à la présenter à leur conseil d'établissement respectif pour adoption, puis à la retourner au comité de parents une fois adoptée. Depuis janvier, l'application mobile mParent a été remplacée par Clic école, développée par le gouvernement. Une communication à ce sujet sera transmise par les directions d'établissement. Une formation destinée aux parents d'élèves HDAA est prévue en mai. Elle portera notamment sur les enjeux rencontrés à l'atteinte de la majorité de l'élève. L'ensemble des formations (documents et/ou enregistrements) est accessible sur le site du comité de parents, dans la section « Séances d'information et formations ». Aussi, le délégué continue d'être sollicité par de nombreuses familles préoccupées par le climat scolaire. Par ailleurs, des parents s'interrogent sur la diffusion limitée des infolettres depuis septembre. La direction indique qu'une prochaine communication sera envoyée sous peu. Enfin, la prochaine rencontre du comité de parents est prévue le 27 janvier 2026.

10.4. Comité des élèves

Les élèves prendront la parole au point 11.1.

10.5. Organisme de participation des parents

Rien à signaler.



11. AFFAIRES DIVERSES

11.1. Sortie ski alpin - Mont-Habitant

Un membre élève mentionne sa déception face à l'annulation de la sortie de ski prévue lors de la journée pédagogique du 9 février. La direction comprend, mais mentionne que la décision a été prise, car la personne à l'origine de ce projet ne peut y participer. Sa participation assurait un aspect de sécurité important, car il est patrouilleur de ski certifié. Un membre enseignant s'informe si toutes les sorties seraient annulées advenant l'absence de la personne organisatrice. Les décisions se prennent selon les activités.

11.2 Sortie Jouvence

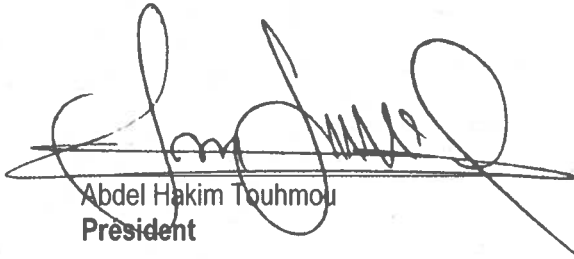
Un membre élève mentionne que, même si la sortie au *centre de villégiature Jouvence* était un beau voyage scolaire, l'année précédente, les élèves du PEI avaient fait une sortie similaire au *Camp P'tit Bonheur* impliquant des activités sportives et de plein air. Un membre élève souhaiterait que les élèves puissent être consultés et que les accompagnateurs soient leurs enseignants pour développer des liens.

12. PÉRIODE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucun membre du public présent.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance prend fin, il est 21h00.



Abdel Hakim Touhmou
Président



Véronique Matteau
Directrice



ANNEXE 1

INTERVENTION LIÉE À UN MANQUEMENT DU CODE DE VIE

L'école gère les événements de violence en faisant l'analyse de chaque situation en se référant au code de vie et au plan de lutte.

- Du profil de l'élève;
- De la nature et de la fréquence du comportement adopté;
- De la récurrence des manquements;
- De la gravité de l'événement qui repose sur :
 - Les conséquences : l'impact et les torts causés;
 - Le contexte : l'ensemble des circonstances associées à l'événement.

Pour chacune des interventions, un geste réparateur est mis en place dans une perspective éducative puisque nous sommes un milieu d'apprentissage.

ASPECT DE LA COMMUNICATION AUX PARENTS

Pour tout geste de violence, un membre de la direction communique avec les parents des élèves concernés par une situation.

Il peut arriver dans certaines situations, compte tenu de sa nature, que nous communiquions avec les parents d'un groupe d'élèves, d'un niveau, d'un cycle ou plus largement à tous les parents de l'école.

Dans le cas d'une communication plus large, vous comprendrez que nous avons une obligation de confidentialité envers les élèves victimes, les témoins ou les instigateurs. Pour ce type de communication, l'école est accompagnée par les experts des services de soutien à l'intervention en situation de crise et du secteur des communications du CSSDM.

Voici certains éléments considérés avant d'émettre une communication : le nombre de témoins d'une situation, la médiatisation, éviter le phénomène de rumeur en donnant un message clair et offrir des ressources au besoin aux parents et aux élèves.

De plus, nous devons également faire la distinction entre un événement qui se passe à l'école, sur les médias sociaux et à l'extérieur de l'école, ceux médiatisés ou non. Toutefois, nous nous assurons d'une veille et de mettre en place des interventions qui limitent les impacts en offrant un service d'aide à ceux qui en sont témoins ou victimes comme prévu à notre plan de lutte. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires externes.

Dès que nous envoyons une communication officielle, la direction communique avec le président du CÉ.



PARTENAIRES QUI SOUTIENNENT L'ÉCOLE DANS LA GESTION DES SITUATIONS COMPLEXES

CSSDM

Au CSSDM, nous avons un service de soutien à l'intervention en situation de crise. Dès que nous avons des situations exceptionnelles ou de violence armée ou de violence sexuelle, nous les interpellons et déployons le plan de lutte.

- Experts en situation de crise CSSDM
- Le service des communications CSSDM
- Le bureau des affaires juridiques du CSSDM

PARTENAIRES ET ORGANISMES EXTERNES

- SPVM - PDQ 26
Vigie dans le quartier, prévention, éducation, conseillances, communication régulière avec les agents sociocommunautaires.
- CIUSSS
Travailleuse sociale et infirmier scolaire (présent et dédié pour l'école)
- Organismes communautaires
Prévention CDN/NDG
 - o Travailleurs de rue
 - o Deux intervenants de l'organisme Prévention CDN-NDG sont également présents à temps partiel SPA et prévention des violences sexuelles.Atlas, Centre de pédiatrie sociale
- DPJ ou BATSHAW
- YMCA (programme Rebond- Alternative suspension)

ÉQUIPE PSYCHOSOCIALE DE L'ÉCOLE

Notre équipe psychosociale, TES et agent de réadaptation sont en vigie et travaille en étroite collaboration avec l'équipe de direction pour assurer des suivis auprès des élèves. Nous avons toujours un TES en veille pour répondre aux urgences. Des comités multi sont également en place.

Bonification de l'équipe de direction : Pour plusieurs raisons, mais entre autres pour assurer un service de plus grande proximité, nous avons eu l'ajout d'une direction adjointe par intérim en projet 3 jours par semaine.

PRÉSENCE - SURVEILLANCES SÉCURITAIRES

Lors de l'accueil des élèves et la sortie des classes, la présence des différents intervenants (surveillants d'élèves, TES, direction) assure la sécurité des lieux. Les enseignants contribuent également lors des surveillances sécuritaires. Une surveillance à l'extérieure de l'école est organisée à la sortie des classes.

Dans le quartier, nous avons une vigie des patrouilleurs du SPVM et des travailleurs de rue (Plaza Côte-des-Neiges, école et quartier).



PARTICIPATION DE LA DIRECTION AU COMITÉ RÉSEAU DE SÉCURITÉ DU PDQ 26

La direction fait partie d'un comité « réseau de sécurité du PDQ 26 ». L'objectif de ce comité permet de recevoir la bonne information, d'échanger sur les enjeux de chaque partenaire, et de discuter sur des pistes d'action qui peuvent avoir un impact sur le sentiment de sécurité dans le quartier (organismes communautaires, représentants des arrondissements, directions d'école).

VOLET FORMATION

En lien avec le climat scolaire, une formation s'intitulant *La socialisation et la gestion des comportements par l'ensemble de l'équipe école* a été offerte dans le cadre du projet *Réseau des écoles associées de la Faculté des sciences de l'éducation* a été offerte par Éric Morissette lors de la journée pédagogique du 26 janvier dernier.

Tous les membres du personnel ont reçu l'information sur la technique ARASS (intervention sur-le-champ).

- Arrêter
- Rappeler
- Aider
- Suivre
- Sécuriser

Lors de la rencontre du personnel de janvier dernier, les actions à entreprendre par le membre du personnel témoin direct ou confiant (1^{er} intervenant) et responsable du suivi (2^e intervenant) lors d'un acte d'intimidation ou de violence ont été présentées à l'ensemble de l'équipe.

PRÉSENTATION DU CODE DE VIE ET DU PLAN DE LUTTE AUX ÉLÈVES

- Rencontres de niveau en septembre (principalement sur le code de vie, présentation de tous les intervenants école et CIUSSS)
- Rencontres de niveau en janvier (Plan de lutte : présentation du rôle de l'élève témoin ou confident, des intervenants TES et retour sur le code de vie)

PLAN DE LUTTE

Annuellement, le plan de lutte est révisé et mis à jour avec la collaboration des membres du personnel et du conseil d'établissement.

QESVE-BE

Le questionnaire a été fait en mars 2025 pour nous permettre d'élaborer notre plan de lutte. Il sera de nouveau complété par l'ensemble des élèves et des membres du personnel au printemps 2026